

Date de séance : 30 mars 2026
Date de convocation : 24 mars 2026
Date d'affichage : 24 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Présents : 28
Suffrages exprimés : 29

L'an deux mille vingt-six,
Le 30 mars à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué,
s'est réuni en Mairie sous la présidence de
Monsieur Yann PERRON, Maire,

Présents : Mmes Mélanie FAIVRE, Tinaïck HELARY, Marie LATORRE, Néné DIARRA, Marie-José DE CARVALHO, Chritine PRÉAUD, Emma LORY, Djamila YAKIL (arrivée à 20 heures 10), Annie CHARPENTIER, Laura ANTOLINI, Angélique STULMULLER, Alexandra RAVÉ, Mélissa NAIT-BEKKOU, Angélique DARLAVOIX

MM. Yann PERRON, Jackie SCHINZEL, Sébastien COUVET, Jean-François BRICOURT, Sébastien DRAY, Rhamid HACHEMI, Jean-Marc BEBEL, Baptiste DEROUALLIERE, Nicolas LOISON, Cédric BARTH, Pascal ZANDOTTI, Matthieu DASSÉ, Jean LEMAIRE, Jean-François MARIANI

Procuration : M. Alexandre KARAA à M. Jean-François MARIANI

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mélanie FAIVRE

N°2606

Objet : Budget de la ville - Attribution d'un acompte sur subvention au CCAS pour 2026

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1111-6, L.1612-1 et L.2311-7,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la trésorerie du CCAS jusqu'au vote du budget primitif par le versement d'un acompte sur la subvention pour un montant de 40.000 €, au titre de l'exercice 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
A l'unanimité,

- 1) **ATTRIBUE** un acompte de subvention au CCAS de 40 000 €.
- 2) **DIT** que la dépense sera prélevée sur l'article 657363 du Budget Primitif 2026 de la Commune.

Certifié exécutoire après envoi au contrôle de l'égalité et affichage le 03/04/2026

Délai de recours : 2 mois à compter de la date de publication

Voie de recours : Tribunal Administratif de Versailles (articles R.421-1 et R.421-5 du Code de Justice Administrative)

Pour copie conforme
Le Maire,
Yann PERRON



Pour copie conforme
La secrétaire de séance,
Mélanie FAIVRE



REÇU EN PREFECTURE

le 03/04/2026

Application agréée E-legalite.com